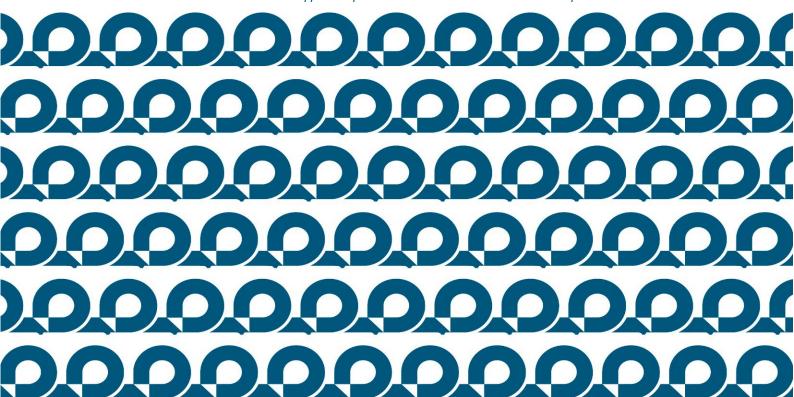


POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE WHISTLEB® DU GROUPE NUEVA PESCANOVA

2ère Version approuvée par accord de l'Unité de Conformité du Groupe Nueva Pescanova du 1 Août 2023





INDEX

l.	OBJET DE CETTE POLITIQUE	,
	RESPONSABLE DU TRAITEMENT	
II.		
III.	SOUS-TRAITANT	
IV.	DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES ET COMMENT LES OBTENIR	4
V.	FINALITÉ DU TRAITEMENT	4
VI.	FONDEMENT DE LA LÉGITIMATION DU TRAITÉ	
VII.	DURÉE DE STOCKAGE	
VIII.	ACCÉS ET COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES	
IX.	TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNÉES	
X.	EXERCICE DES DROITS	
XI.	DISPOSITION D'ABROGATION	
XII.	APPROBATION, MODIFICATION, ENTRÉE EN VIGUEUR ET VALIDITÉ	
XIII.	CONTRÔLE DES MODIFICATIONS	



OBJET DE CETTE POLITIQUE

- 1. Cette Politique de Confidentialité vise à fournir aux utilisateurs les informations obligatoires sur le traitement des données personnelles qui se produit avec l'utilisation de l'outil technologique WhistleB®, tout cela dans le respect des obligations d'information que la réglementation sur la protection des données personnelles impose au responsable du traitement; à savoir : (i) Responsable du Traitement et, le cas échéant, Sous-traitant ; (ii) Délégué à la protection des données, s'il est dûment et valablement désigné par le Responsable du traitement ; (iii) Données faisant l'objet du traitement et de l'origine ou des méthodes d'obtention ; iv) Finalités et bases de légitimation du traitement; v) Destinataires des données; (vi) Droits de la personne concernée ; (vii) Périodes de conservation des données ; et, le cas échéant, (viii) Transferts internationaux de données.
- 2. Cette Politique de Confidentialité de WhistleB® complète les dispositions relatives à la confidentialité et à la protection des données personnelles contenues dans la Règlement du Canal de Conformité du Groupe Nueva Pescanova, qui s'appliquent également au traitement des données personnelles qui a lieu chez WhistleB®.

II. RESPONSABLE DU TRAITEMENT

- 1. Le responsable du traitement des données personnelles obtenues à partir des communications effectuées par WhistleB®, est la société mère espagnole du Groupe Nueva Pescanova, NUEVA PESCANOVA, S.L. (ci-après « NUEVA PESCANOVA »), avec CIF / NIF n° B-94123908, inscrite au Registre du Commerce de Pontevedra, folio 40 du livre 4054 des Sociétés, inscription 1ª de la feuille PO-58757 et siège social à Rúa José Fernández López s / n, 36320, Chapela-Redondela-Pontevedra-Espagne.
- 2. NUEVA PESCANOVA s'engage à protéger savie privée et garantit le respect de la législation en matière de protection des données à caractère personnel, en particulier le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (Règlement général sur la protection des données ou « RGPD ») et la Loi Organique (espagnole) de protection des données personnelles et de garantie des droits numériques (« LOPDGDD »). Vos données personnelles seront traitées de manière licite, loyale et transparente ; à certaines fins explicites et légitimes ; uniquement si elles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard de ces finalités. En outre, nous garderons vos données exactes et à jour, en les conservant de manière à permettre leur identification (le cas échéant) uniquement pendant le temps nécessaire à la réalisation des objectifs du traitement.
- 3. NUEVA PESCANOVA a mis en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour protéger vos données personnelles contre la perte accidentelle ou l'altération, l'accès, l'utilisation ou la divulgation non autorisés, après avoir également établi des procédures pour réagir à tout incident de sécurité qui pourrait affecter vos données personnelles.
- 4. Pour les sociétés du Groupe Nueva Pescanova en Espagne, NUEVA PESCANOVA a nommé le Comité de Protection des Données et Confidentialité du Groupe Nueva Pescanova (comite.datos.privacidad@nuevapescanova.com) en tant que Délégué à la Protection des Données et enregistré auprès de l'Agence Espagnole de Protection des Données. Toute question concernant cette Politique de Protection des Données Personnelles peut être soulevée devant ce Comité, sans préjudice de l'exercice des droits individuels sur vos données personnelles devant l'Unité de Conformité comme indiqué dans la Section X de cette Politique.

III. SOUS-TRAITANT

1. NUEVA PESCANOVA a contracté avec la société suédoise WHISTLEB WHISTLEBLOWING CENTRE AB (dont le siège social est situé au World Trade Centre, Klarabergsviadukten 70, SE-107 24, Stockholm,



Suède) la licence de son outil technologique *WhistleB*®, après avoir signé l'accord d'ordre de traitement approprié et, par conséquent, agissant ladite société en tant que Sous-Traitant des données.

2. Tant WhistleB® que, le cas échéant, ses fournisseurs (sous-traitants) ne peuvent pas décrypter ou lire les communications reçues via le Canal de Conformité WhistleB® du Groupe Nueva Pescanova, ni avoir un accès lisible à son contenu. WhistleB® garantit également votre vie privée, le respect de la réglementation sur la protection des données personnelles (en particulier, le RGPD) et a mis en œuvre les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour protéger vos données personnelles contre la perte accidentelle ou l'altération, l'accès, l'utilisation ou la divulgation non autorisés, ayant également établi des procédures pour réagir à tout incident de sécurité qui pourrait affecter vos données personnelles.

IV. DONNÉES PERSONNELLES TRAITÉES ET COMMENT LES OBTENIR

- 1. Les données personnelles que nous obtenons et qui font l'objet d'un traitement dépendront du fait que l'utilisateur de *WhistleB*® du Groupe Nueva Pescanova est identifié de manière nominative de manière véridique ou, au contraire, choisit de soulever une Consultation ou une Dénonciation de manière anonyme.
- 2. Dans le cas où l'utilisateur choisit de s'identifier, les données personnelles requises dans les formulaires de Consultation et de Dénonciation appropriés contenus dans WhistleB®, telles que le nom et le prénom, l'e-mail et le téléphone, seront traitées. En outre, si dans la Consultation ou la Dénonciation sont identifiés de manière nominative, ces identités seront également traitées via le Canal.
- 3. Les données personnelles sont donc obtenues via le formulaire que l'utilisateur envoie en utilisant $WhistleB^{\otimes}$ du Groupe Nueva Pescanova.

V. FINALITÉ DU TRAITEMENT

Les données personnelles et, en général, toutes les informations personnelles fournies par l'utilisateur seront traitées dans le but de gérer, d'enquêter et de répondre, le cas échéant, aux Consultation et Dénonciation soumises via $WhistleB^{\circledast}$. Dans ce sens :

- a. Les données personnelles qui ne sont pas nécessaires à la connaissance et au traitement des Consultations et Dénonciations en matière de Conformité et concernant les personnes visées à l'article 5 du Règlement du Canal de Conformité ne seront pas traitées, en procédant, dans leur cas, à leur effacement.
- b. Toutes les données personnelles qui auraient pu être communiquées et qui se réfèrent à des comportements qui ne rentrent pas dans le champ d'application du Règlement du Canal seront supprimées.
- c. Si la Consultation ou la Dénonciation reçue contient des données personnelles incluses dans les catégories particulières de données (c'est-à-dire celles qui révèlent l'origine ethnique ou raciale, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'affiliation syndicale, ainsi que des données génétiques, biométriques, liées à la santé, la vie ou l'orientation sexuelle d'une personne physique) procédera à sa suppression immédiate, sans procéder à l'enregistrement et au traitement de celle-ci.
- d. Les données personnelles qui ne sont pas vraies seront supprimées, dès que ladite circonstance sera confirmée, à moins que ladite absence de véracité ne puisse constituer une infraction pénale, auquel cas lesdites informations seront conservées pendant le temps nécessaire au déroulement de la procédure judiciaire.

VI. FONDEMENT DE LA LÉGITIMATION DU TRAITÉ

La base juridique de la légitimité du traitement des données personnelles, selon les finalités indiquées, est (i) le respect de l'obligation légale imposée au Responsable du Traitement par les articles 10 à 12 de la Loi



[espagnole] 2/2023, du 20 février, réglementer la protection des personnes qui signalent des infractions à la réglementation et la lutte contre la corruption ; (ii) l'intérêt légitime du Responsable du Traitement des données à garantir la légalité et le respect par les professionnels du Groupe Nueva Pescanova, les fournisseurs ou tout tiers lié au groupe de Notre Code d'Éthique, de la Charte Éthique et Sociale du Fournisseur, la Politique Corporatif de Prévention des Risques Criminels, Notre Code Anti-Corruption ou d'autres réglementations internes du Groupe Nueva Pescanova ; et (iii) l'intérêt public lorsqu'il s'agit d'assurer le respect d'autres réglementations légales.

VII. DURÉE DE STOCKAGE

Les données personnelles faisant l'objet du traitement ne seront conservées dans le système d'information interne du Canal de Conformité que pendant le temps indispensable à la résolution de la Consultation ou de la Dénonciation appropriée et, dans tous les cas, pendant une période maximale de trois (3) mois à compter de la date à laquelle les données personnelles ont été obtenues –sauf si une prolongation de la durée du Dossier avait été convenue pour trois (3) mois supplémentaires au maximum—, après quoi elles seront supprimées, sauf si la finalité de leur conservation est de laisser la preuve du fonctionnement de du Programme de Prévention des Risques Criminels du Groupe Nueva Pescanova, ou des programmes locaux de prévention des Risques Criminels mis en œuvre dans l'un des pays où il est présent, auquel cas ils seront conservés pendant une période maximale de dix (10) ans. Dans tous les cas, les communications reçues via WhistleB® qui ne sont pas acceptées pour traitement par l'Unité de Conformité resteront anonymes, sans qu'il soit nécessaire de procéder à leur blocage préalable.

VIII. ACCÉS ET COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES

- 1. Les personnes suivantes peuvent avoir accès aux données personnelles contenues dans les communications effectuées via l'outil WhistleB®:
 - a. Les membres de l'Unité de Conformité, d'autres professionnels de la Fonction Corporatif de Conformité et, dans le cas où l'information se réfère à une filiale étrangère du Groupe Nueva Pescanova, le Délégué de Conformité de ladite filiale.
 - b. D'autres professionnels du Groupe qui, dans le cadre d'obligations de confidentialité, sont mandatés par l'Unité de Conformité pour mener une enquête interne sur les informations communiquées (Responsables du Dossier).
 - c. Professionnels extérieurs au Groupe Nueva Pescanova qui ont été embauchés par l'Unité de Conformité pour mener une enquête forensic sur les faits communiqués ou pour obtenir des preuves numériques, qui agiraient en tant que sous-traitants en vertu de l'accord de traitement de données approprié.
 - d. Les responsables de Ressources Humaines du Groupe lorsque l'Unité de Conformité a proposé dans sa Résolution que l'adoption éventuelle de mesures disciplinaires à l'encontre d'un travailleur soit évaluée conformément à la législation du travail applicable.
 - e. Les responsables du Département Juridique et Conformité du Groupe lorsque l'Unité Conformité a proposé dans sa Résolution d'évaluer l'adoption éventuelle de mesures juridiques en relation avec les faits enquêtés.
 - f. Le Délégué à la Protection des Données (dans le cas des sociétés du Groupe en Espagne, le Président du Comité de Protection des Données et de la Vie Privée).
- 2. Dans tous les cas, le traitement des données personnelles par des personnes autres que celles indiquées dans la section précédente sera licite, ou même sa communication à des tiers, lorsque cela est nécessaire pour l'adoption de mesures correctives au sein du Groupe ou le traitement de sanctions disciplinaires ou procédures pénales qui, le cas échéant, peuvent se poursuivre.



IX. TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNÉES

- 1. Aucun transfert international des données personnelles traitées via WhistleB® n'est prévu.
- 2. Nonobstant ce qui précède, si, exceptionnellement, il est strictement nécessaire d'effectuer un transfert international des données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement, ce transfert serait effectué selon l'une des hypothèses habilitantes établies à cet effet au chapitre V du RGPD, sans préjudice de l'applicabilité, le cas échéant, de son article 49, Section D, lorsque le transfert international de données est nécessaire pour des raisons importantes d'intérêt public.

X. EXERCICE DES DROITS

- 1. Les utilisateurs de WhistleB® ont le droit d'accéder à leurs données personnelles en cours de traitement, ainsi que de demander la rectification de données inexactes ou, le cas échéant, de demander leur suppression lorsqu'elles ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées, en plus d'exercer le droit d'opposition et de limitation au traitement et à la portabilité de leurs données.
- 2. Vous pouvez soumettre gratuitement vos demandes d'exercice des droits en contactant l'Unité de Conformité du Groupe Nueva Pescanova par e-mail (<u>unidad.cumplimiento@nuevapescanova.com</u> ou <u>canal.cumplimiento@nuevapescanova.com</u>) ou par courrier postal à l'attention de l'Unité de Conformité au siège social en Espagne de **NUEVA PESCANOVA** indiqués à la section I de la présente Politique.
- 3. Vous devez également déposer des plaintes pour violation ou non-respect de la réglementation sur la protection des données personnelles auprès de l'Agence espagnole de protection des données via son site Web https://sedeagpd.gob.es/sede-electronica-web/vistas/infoSede/tramitesCiudadano.jsf; ou devant toute autre autorité de contrôle qui peut avoir des compétences en fonction de la nationalité du propriétaire des données, du lieu à partir duquel les données faisant l'objet du traitement sont fournies ou de tout autre point de connexion avec ladite autorité conformément à la législation applicable dans chaque cas.

XI. DISPOSITION D'ABROGATION

Cette Politique de Confidentialité du Canal de Conformité WhistleB® du Groupe Nueva Pescanova abroge entièrement la *Politique de Confidentialité du Canal de Conformité du Groupe Nueva Pescanova* approuvée par l'Unité de Conformité datée du 5 juin 2018.

XII. APPROBATION, MODIFICATION, ENTRÉE EN VIGUEUR ET VALIDITÉ

- 1. La 1ère version de cette Politique a été approuvée par l'Unité de Conformité lors de sa réunion du 30 septembre 2022, entrant en vigueur et valable à compter de ce jour.
- 2. Toute modification de la présente Politique de Confidentialité de *WhistleB*® du Groupe Nueva Pescanova doit être approuvée par l'Unité de Conformité.
- 3. La version en vigueur à tout moment sera celle inscrite comme la dernière approuvée par l'Unité de Conformité dans le tableau « Contrôle des modifications » dans la section suivante.

XIII. CONTRÔLE DES MODIFICATIONS

Version	Modification sommaire	Modification du promoteur	Modification de l'agrément	Date de modification de l'approbation
v_1	Approbation initiale de la Politique de Confidentialité <i>WhistleB®</i> du Groupe Nueva Pescanova	Directeur de l'Unité de Conformité	Unité de Conformité	30/09/2022



v_2	Adaptation de la Politique de Confidentialité WhistleB® du Groupe Nueva Pescanova à la loi [espagnol] 2/2023, du 20 février, réglementant la protection des personnes qui signalent des violations de la réglementation et la lutte contre la corruption	Directeur de l'Unité de Conformité	Unité de Conformité	01/08/2023
-----	--	--	------------------------	------------



CONTACT

Rúa José Fernández López, s/n
- 36230 Chapelle - Ronde - Pontevedra - Espagne
Téléphone +34 986 818 100

Accès au WhistleB® du Canal de Conformité du Groupe Nueva Pescanova :

https://report.whistleb.com/fr/nuevapescanova

Unité de Conformité : <u>unidad.cumplimiento@nuevapescanova.com</u> Canal de Conformité : <u>canal.cumplimiento@nuevapescanova.com</u>

